



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sommet pour l'action sur l'IA : un an après



**AI ACTION
SUMMIT**

Sommaire

Éditorial du Président de la République	3
Le sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle	5
Un an après le sommet de Paris, la France a confirmé sa position parmi les leaders mondiaux dans le domaine de l'IA.....	6
1. La stratégie nationale a lancé sa troisième phase centrée sur les applications les plus stratégiques de l'IA, au service du développement de notre puissance de demain.....	6
2. Une mobilisation inédite de l'écosystème de financement pour soutenir le développement de nos entreprises technologiques	15
3. La France accélère le développement de ses centres de données au service de l'IA	15
4. La structuration d'un écosystème de recherche de haut niveau s'est poursuivie.....	19
Dans le sillage du sommet de Paris, une action pour l'IA responsable au service de tous	22
1. Des actions pour une IA durable.....	22
2. Des actions pour une IA sûre, responsable, au service de tous	24
Un an après le Sommet de Paris : l'intelligence artificielle au service de tous les agents publics.....	29
1. Faire de la commande publique un levier de soutien et de souveraineté économiques	29
2. Déployer l'IA générative pour tous les agents publics	30
3. Accompagner le déploiement de l'IA au sein de l'État dans un cadre de confiance	31
Un an après le Sommet de Paris, le Sommet pour l'impact de l'IA de New Delhi : porter la vision française d'une IA durable, inclusive et au service de l'intérêt général	34
L'IA, au cœur de la présidence française du G7 en 2026	35

Éditorial du Président de la République



Voilà un an, Paris accueillait le monde entier au Grand Palais pour aborder ensemble les grands enjeux de l'intelligence artificielle. Plus de 40 000 participants, issus de gouvernements, d'organisations internationales, d'entreprises, de partenaires sociaux, de la société civile et du monde universitaire, de la recherche et de la culture étaient réunis. Le **Sommet pour l'Action sur l'Intelligence Artificielle** a révélé que notre Nation, au cœur de l'Europe, pouvait devenir le berceau de cette révolution technologique. Nous disposons en effet d'atouts majeurs : une situation géographique unique, un réseau électrique parmi les plus stables et résilients, une électricité décarbonée largement disponible et compétitive, un écosystème d'innovation très dynamique et une recherche

et des talents de niveau mondial.

A Paris, nous avons pris des engagements forts et concrets en faveur d'une IA de confiance accessible à tous, autour de trois priorités : donner à chacun les moyens de s'approprier la révolution de l'IA ; favoriser le développement d'une IA durable ; renforcer le système international de gouvernance de l'IA pour le rendre plus efficace et inclusif.

Un an après, les résultats sont là.

L'écosystème d'IA français est florissant, traduisant sa qualité et l'attractivité de notre pays.

Les startups françaises ont levé plus de 2,6 Md€ en 2025 et d'autres se créent chaque mois. Nous avons annoncé 109 Md€ de projets de centres de données en France : un an après, ceux-ci sortent déjà de terre partout en France, avec de très nombreux sites disponibles et des raccordements très rapides, offrant une puissance de calcul plus maîtrisée et décarbonée. L'IA se diffuse dans le tissu économique local, les entreprises, les collectivités territoriales, les ministères. Nos chercheurs travaillent sur des modèles d'IA toujours plus performants et frugaux. Ensemble, nous allons continuer d'avancer, dans le cadre de la stratégie nationale pour l'intelligence artificielle, que nous bâtissons collectivement.

Nos actions en faveur d'une IA plus sûre, écologique et plus inclusive, progressent : la *coalition pour l'IA durable*, créée au sommet de Paris, rassemble désormais plus de 220 membres et porte une vision d'une IA plus durable écologiquement au niveau mondial ; la fondation *CurrentAI* se structure et a déjà lancé plusieurs projets, dans la sécurité en ligne, la diversité linguistique et la santé, au service de tous.

Ces succès sont collectifs, nous pouvons en être fiers. Je souhaite tous vous remercier pour votre forte implication toute cette année et dans les mois qui viennent pour continuer à faire de la France une puissance de l'IA.

En 2026, avec le Gouvernement, nous continuerons d'écrire cette Histoire française de progrès et de liberté, en étant conscient des risques.

Avec plusieurs ministres et des entreprises, nous irons, les 18 et 19 février prochains, au **Sommet pour l'impact de l'IA de New Delhi**, successeur de celui de Paris. A l'occasion de ce sommet en Inde, qui marquera l'ouverture de l'année franco-indienne de l'innovation, je porterai à nouveau la vision française d'une IA innovante mais aussi durable, inclusive et au service de l'intérêt général : cette voie que j'ai défendue au sommet de Paris.

Sept ans après le G7 de Biarritz, où nous avons déjà parlé d'IA en créant le Partenariat mondial pour l'IA avec le Canada, **la France accueille à nouveau le G7**, cette fois à Évian. Nous y coordonnerons nos efforts pour une IA sûre, au service du bien commun, d'un numérique durable et résilient et d'une innovation partagée. Une IA qui respecte nos valeurs démocratiques, et qui ne met pas nos enfants en danger.

A l'heure des grands défis, la voie de notre indépendance française et européenne passe – notamment – par l'intelligence artificielle. Ensemble, abordons l'avenir avec optimisme, lucidité et envie de faire. Bravo à toutes celles et ceux qui font vivre notre IA à la française.

Le sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle

Paris a accueilli du 6 au 11 février 2025 des acteurs de l'intelligence artificielle venus de plus de 100 pays des 5 continents pour **le Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle**, sous le haut patronage du président de la République. **Issus de gouvernements, d'organisations internationales, d'entreprises privées, de partenaires sociaux, de la société civile et du monde universitaire, de la recherche et de la culture** (plus de 40 000 personnes), **ils ont décidé d'agir ensemble pour l'intelligence artificielle (IA).**

Rappelant leur attachement à une approche commune fondée sur le partage de la science, de solutions et de standards partagés, **ils ont annoncé plus d'une centaine d'actions et engagements concrets en faveur d'une IA de confiance accessible à tous**, autour de trois axes : donner à chacun les moyens de s'approprier la révolution de l'IA, favoriser le développement d'une IA durable et renforcer le système international de gouvernance de l'IA pour le rendre plus efficace et inclusif. Une déclaration des chefs d'État du sommet pour l'action sur l'IA, coprésidée par la France et l'Inde, endossée par plus de 64 états signataires, et avec le soutien des Nations unies, a permis d'ancrer cette vision commune.

À l'heure où le développement de l'IA ne cesse de s'accélérer, ses applications de se diversifier et son utilisation de s'étendre, il revient à chacun – États, entreprises, organisations, citoyens – de façonner selon nos valeurs cette technologie dont tout le potentiel reste encore à atteindre. **Ce Sommet avait la volonté de dépasser la « science-fiction » de l'intelligence artificielle pour montrer ses applications concrètes. De nombreux exemples et cas d'usages ont été sectionnés parmi plus de 700 candidats du monde entier et mis en visibilité.**

Enfin, le Sommet a été l'occasion de rappeler et renforcer les atouts de l'écosystème IA en France et en Europe.

Ce sommet a été préparé avec la contribution de plus de 11 000 citoyens, qui ont répondu à une vaste consultation en ligne, ainsi que de plus de 800 chercheurs, d'entrepreneurs et de créateurs, dans le cadre de près de 250 événements organisés dans le monde entier et en France en amont et en marge du sommet.

Un an après le Sommet de Paris pour l'action en IA, ces actions se sont concrétisées.

Un an après le sommet de Paris, la France a confirmé sa position parmi les leaders mondiaux dans le domaine de l'IA

1. La stratégie nationale a lancé sa troisième phase centrée sur les applications les plus stratégiques de l'IA, au service du développement de notre puissance de demain

Dans le cadre de la stratégie nationale en intelligence artificielle initiée en 2018, les actions visant à faire de la France l'un des premiers écosystèmes mondiaux pour l'IA se sont poursuivies, portant notamment sur la recherche et la formation, les infrastructures de calcul, l'évaluation et la sécurité des systèmes d'IA, l'innovation de rupture et la diffusion de l'IA dans l'économie. Cette stratégie, financée dans le cadre du plan d'investissement France 2030, fait le pari d'une IA soutenable d'un point de vue environnemental, technologique et sociétal.

Rétrospective de la stratégie nationale en intelligence artificielle

Depuis 2018 et la remise du rapport de la mission « Villani » sur l'intelligence artificielle¹, le **Gouvernement porte une stratégie nationale visant à faire de la France une nation de premier plan en intelligence artificielle.**

Dotée de près de 1,5 milliard d'euros, la première phase de la stratégie nationale pour l'IA (2018-2022) a permis de positionner la France comme l'un des leaders mondiaux de cet ensemble de disciplines scientifiques et de technologies-clés du traitement de l'information. Cette ambition a permis de soutenir la création et le développement d'un réseau d'instituts interdisciplinaires d'intelligence artificielle (Instituts 3IA) dotées de chaires académiques d'excellence en IA. Cette première phase a permis d'investir dans les capacités de calcul de la recherche publique avec le supercalculateur public Jean Zay, permettant la R&D la plus à la pointe pour l'écosystème de laboratoires comme d'entreprises.

Lancée en 2022, la deuxième phase de la stratégie nationale pour l'IA visait à **capitaliser sur les forces de recherche françaises en IA** pour jeter les bases technologiques solides pour les applications économiques de l'IA, et à les diffuser dans toute l'économie. Dotée de plus de 1 milliard d'euros de France 2030, cette nouvelle phase de la stratégie a agi sur plusieurs leviers, tirant parti de la diversité de l'expertise et des acteurs de l'IA en France :

- La poursuite de la formation et la recherche en IA, et le soutien au transfert de technologies entre les tissus académiques et économiques, notamment via les 9 IA

¹ Un éclairage renouvelé à l'ère de l'IA générative a été porté en 2024 par la Commission IA et le rapport Aghion-Bouverot "IA : Notre Ambition pour la France".

Clusters, successeurs des Instituts 3IA avec des partenariats industriels renforcés, ainsi que les dispositifs de formation de « Compétences et métiers d'avenir » ;

- Le soutien à une offre à l'état de l'art en technologies de fondation dans l'écosystème d'innovation pour l'IA embarquée (dans des véhicules ou machines industrielles) ainsi que l'IA générative que la stratégie a soutenue dès son irruption dans le monde économique en 2023, avec des champions nationaux émergents tels que Mistral AI et Potoroom ;
- Le rapprochement entre l'offre et la demande en IA pour favoriser le développement collaboratif d'applications basées sur ces technologies de fondation avec les entreprises détentrice des données réelles à même de spécialiser les modèles d'IA pour des cas d'usages rentables et adaptés aux métiers de l'économie ;
- Le développement de méthodologies de diagnostic et de mise en confiance (contre, par exemple, la fuite de données) de systèmes d'IA en production, pour favoriser leur adoption confiante ; ainsi le projet Confiance.AI a permis la première application réussie de ces méthodologies dans une dizaine de démonstrateurs industriels.

Cette seconde phase a aussi vu le **renforcement de la puissance de calcul dédiée à l'IA**, avec l'extension significative des capacités de Jean Zay, et la mise en place d'un réseau d'ingénieurs spécialisés auprès de ces machines pour accompagner les entreprises innovantes à la mise en œuvre de techniques de calcul de haute performance pour le passage à grande échelle de leurs technologies.

Ces efforts ont été appuyés financièrement par l'Union européenne, à travers le financement des « AI Factories ». Dans ce même effort, la France a lancé des travaux pour se doter de la **première machine de classe « exascale » dédiée à l'IA, Alice Recoque**, dont certains composants essentiels seront fournis par des entreprises françaises.

A l'issue de cette seconde phase, le positionnement de la France en IA a fortement progressé, s'établissant à la **5^{ème} place du Global AI Index de 2024**. Le dynamisme de cet écosystème se manifeste notamment par la création de plusieurs centaines de startups de l'IA et l'implantation de nombreuses entreprises internationales comme Meta, Cohere ou Helsing attirées par le recrutement des talents présents en France. Cette dynamique s'accompagne également du retour en France de talents français initialement établis à l'étranger, qui ont choisi de rapatrier leur expertise pour y fonder des startups innovantes, à l'image de Mistral, Dust ou encore Hugging Face.

Enfin, le Sommet pour l'action sur l'IA de février 2025 a été l'occasion d'acter le lancement de la **troisième phase de la stratégie nationale en IA**, en donnant une visibilité mondiale à ses ambitions.

Une nouvelle impulsion tournée vers les applications les plus stratégiques, au service de la souveraineté

Cette troisième phase porte une mise à jour majeure de la stratégie industrielle de la France en IA, dans un contexte de compétition internationale accrue pour les marchés applicatifs de l'IA et d'un nécessaire effort de maîtrise des chaînes technologiques de l'IA pour servir la souveraineté numérique française.

Sur le plan technologique, cette exigence se traduit par un élargissement de la cible technologique permis par l'essor de l'IA générative, avec un soutien à ces technologies dès

leurs stades les plus précoces, en favorisant notamment la convergence entre l'IA et d'autres domaines clés (par exemple la robotique, l'industrie, la santé, les sciences du vivant, l'environnement), il s'agit du Plan Convergence IA. Le dispositif « Pionniers de l'IA » de France 2030 s'inscrit dans ce cadre avec l'ambition de non seulement positionner la France à l'avant-garde de l'innovation technologique en IA, mais aussi de l'introduire dans tous les secteurs de l'économie pour répondre aux défis majeurs de souveraineté et de compétitivité les plus pressants.

Sur le plan économique, cette troisième phase acte une **concentration des efforts sur l'application de l'IA dans les secteurs les plus porteurs de gains de productivité et de souveraineté** par l'intégration de ces nouvelles technologies, notamment la santé et l'industrie pharmaceutique, la robotique industrielle et son application à la manufacture, la cybersécurité et la défense, la production et la distribution de l'énergie, la transition écologique.

Cette stratégie s'appuie sur un écosystème français désormais riche et diversifié en termes de technologies d'IA, ce qui le rend compétitif pour porter la verticalisation industrielle de l'IA. La **levée de fonds de 1,7 Md€ par Mistral** témoigne de la préparation du marché pour soutenir avec l'Etat ces applications indispensables à la souveraineté de la France à l'ère de l'IA.

Cette volonté est portée au niveau européen par la France et l'Allemagne dont la coopération en matière d'IA a été vigoureusement relancée lors du Conseil des ministres franco-allemand du Toulon en août 2025. Elle se matérialise notamment dans un **Projet important d'intérêt commun (PIIEC) dédié à l'IA**, qui vise la transformation de chaînes industrielles productives à grande échelle par l'IA.

Enfin, l'adoption de l'IA dans l'économie en France est une priorité pour stimuler la compétitivité de notre tissu productif tout en accroissant la taille du marché français pour les solutions d'IA. Nos actions en matière de diffusion de l'IA sont structurées dans le cadre du **plan national « Osez l'IA », lancé en juillet 2025**, ayant pour ambition de diffuser l'IA dans toutes les entreprises.

Le déploiement du plan Osez l'IA pour diffuser l'IA dans toutes les entreprises

Lancé en juillet 2025 dans le cadre de la troisième phase de la stratégie nationale pour l'IA, le **plan « Osez l'IA » vise à accélérer la diffusion de l'Intelligence artificielle dans toutes les entreprises afin de renforcer la compétitivité du tissu économique et stimuler l'innovation.** L'objectif fixé est de **diffuser l'IA dans 100% des grandes entreprises, 80% des PME/ETI et 50% des TPE d'ici 2030.** France 2030 y contribuera à hauteur de 15 M€ dans l'objectif de positionner la France comme un acteur majeur dans le déploiement de l'IA, en capitalisant sur ses atouts en matière d'ingénierie, de conseils et d'excellence technologique, en fédérant les forces industrielles des territoires. La France et l'Europe pourront ainsi construire une alternative crédible et compétitive face aux géants internationaux, tout en garantissant une adoption responsable, inclusive et décentralisée de l'IA.

S'adressant particulièrement aux dirigeants d'entreprises, la sensibilisation constitue la première priorité du plan et mobilise de nombreux acteurs des écosystèmes, publics comme privés, dont l'action est coordonnée grâce à leur intégration dans un réseau des ambassadeurs de l'IA, en lien avec l'initiative [France Num](#).

Plus de 500 ambassadeurs ont été sélectionnés pour leur connaissance pratique de l'IA et leur ancrage dans les écosystèmes locaux ou sectoriels, ces ambassadeurs doivent impulser une dynamique collective de sensibilisation aux opportunités offertes par l'IA. Leurs actions consistent notamment à partager les événements pertinents via [l'agenda des événements Ambassadeurs IA](#), organiser des démonstrations ou des [cafés IA France Num pour les TPE/PME](#),

répondre aux questions et orienter les entreprises vers des interlocuteurs ou dispositifs adaptés. Ils partageront des ressources mises à disposition par l'État pour favoriser l'adoption de solutions souveraines et partageront avec les services de l'État les constats du terrain et les résultats de leur action. Cette dynamique permettra d'amplifier la portée des actions déjà en cours, portées notamment par France Num et l'opération nationales des Chambres de Commerce et d'Industrie dédiée à l'IA ayant permis de sensibiliser plus de 35 000 entreprises en 2025.

Plus d'une cinquantaine d'événements de sensibilisation ont d'ores et déjà été organisés par le réseau des ambassadeurs sur tout le territoire, conférences, journées d'échanges, webinaires avec des cadrages généralistes ou s'adresser à des secteurs spécifiques, parmi lesquels l'artisanat et le commerce ont été particulièrement actifs.

Dans la continuité de la mise en valeur des cas d'usage résolus par les entreprises initiée lors du sommet avec l'initiative AI for Efficiency, **une plateforme sera mise en place pour passer à l'échelle la diffusion de retours d'expérience d'entreprises ayant adopté l'IA**. Les acteurs de la sensibilisation, notamment les ambassadeurs, pourront ainsi illustrer très concrètement aux dirigeants d'entreprises les gains obtenus par leurs pairs avec l'IA.

Le plan « Osez l'IA » fixe enfin l'ambition de former et sensibiliser 15 millions de professionnels à l'IA d'ici 2030, accélérer l'adoption de l'IA impliquant en effet d'accélérer la formation des travailleurs à l'IA. Une mission confiée à Antoine Amiel et Bpifrance remettra prochainement un diagnostic et des recommandations pour massifier la formation à l'IA.

Café IA : fédérer, partager et démocratiser l'intelligence artificielle

Café IA est un dispositif national d'intérêt public destiné à **fédérer, soutenir et promouvoir des espaces d'échanges ouverts à tous autour de l'IA**. Son ambition est de diffuser une culture populaire du numérique et de créer des moments de dialogue sur les enjeux de l'IA, accessibles à tous les publics, sans prérequis technique.

Café IA se **déploie sur l'ensemble du territoire** à travers des rencontres conviviales, gratuites et portées par des acteurs locaux (collectivités, associations, entreprises, médiateurs numériques, établissements culturels ou éducatifs).

Depuis son lancement en mai 2024, le réseau Café IA connaît une croissance rapide. Café IA aujourd'hui, ce sont :

- **plus de 1 600 animateurs** mobilisés sur le territoire (conseillers et médiateurs numériques, ambassadeurs Osez l'IA, activateurs France Num, porteurs d'initiatives),
- **plus de 1 000 conseillers et médiateurs numériques formés à l'animation** de Cafés IA grâce au partenariat avec MEDNUM et l'ANCT,
- **plus de 1 500 Cafés IA** organisés,
- **entre 50 000 et 150 000 citoyens sensibilisés**, notamment dans le cadre professionnel, sur leur lieu de travail.
- **plus de 15 méthodes d'animation éprouvées**, souvent sous forme de jeux pédagogiques, librement téléchargeables sur le site cafeia.org.
- **un réseau solide de partenaires institutionnels et opérationnels**, parmi lesquels : ANCT, Mednum, France Num, les ministères de l'Économie et des Finances, de la Santé, du Travail, de l'Intérieur, de la Transition écologique et de l'Éducation nationale, ainsi que

le Groupe La Poste, la SNCF, les hubs territoriaux d'inclusion numérique, les conseils régionaux, départementaux, les préfetures, les mairies et les universités.

- **plus de 80 organisations** engagées dans la démarche, dont : INRIA, Direction du numérique pour l'éducation, Ministère de la Culture, ADEME, LaborIA, ARCEP, ARCOM, Wikimedia France, Réseau Canopé, Data for Good, Impact AI, etc.

Plus de 25 millions d'euros d'investis pour l'accélération des usages de l'IA générative

Les projets **lauréats de l'Appel à Projets « Usages de l'IA générative »** se sont distingués par leur potentiel de répliquabilité élevé, une complexité technique exigeante et des enjeux d'adoption techniques et organisationnels importants. Une des spécificités de cet appel est la condition d'éligibilité relative à l'intégration d'un acteur métier au consortium qui démontrerait l'intérêt économique de la solution développée, garantissant ainsi la spécialisation et l'adoption de la solution d'IA générative par des acteurs de la même filière.

Les deux dernières relèves ont permis de soutenir les projets suivants :

- Le projet **Dexter4LLM** porté par **Probayes** et **Orano**, proposera une solution d'analyse documentaire innovante, capable d'exploiter des données multimodales à l'aide des dernières avancées en IA générative notamment pour l'industrie nucléaire. Les données de cette filière sont souvent non structurées et hétérogènes (textes, schémas, tableaux, images), et dont l'exploitation et la gestion sont pourtant essentielles pour des processus critiques comme l'exploration minière, la conception et l'exploitation des infrastructures industrielles.
- Le projet **Logie AI**, porté par **Enchanted Tools**, **NXP**, **Inria**, **LIA** et **ISIR** développera et intégrera des modèles de langage avancés pour permettre à des robots de comprendre, interpréter et répondre aux commandes de manière contextuelle et précise, améliorant ainsi l'efficacité des opérations.
- Le projet **Hayaku**, porté par **Craft.ai**, **Opscidia**, **POG Consulting** propose d'accélérer la productivité des créateurs d'applications et de services d'IA Générative via la création de fonctionnalités LLMops (déploiement et gestion en production de modèles centralisés). Cette plateforme est trans-sectorielle ciblant en priorité les industries disposant d'importants volumes de documents techniques internes, non structurés, comme la pharmacie, l'énergie et l'aéronautique.
- Le projet **Gen4Travel** du consortium **Eona-X**, **AMADEUS**, **Docaposte**, **Groupe ADP**, **Accor**, **Capgemini** proposera une IA agentique exploitant les données partagées par les acteurs du consortium et pour faire face aux capacités gigantesques des plateformes leaders du secteur du tourisme (ex : Booking).
- Le projet **IA GEN VEETON** porté par **Veeton**, **Showroomprivé** et **INRIA** proposera une IA capable de générer des images de vêtements portés par des mannequins virtuels à partir de simples photos des références. Le projet veut transformer le processus de production d'images pour l'e-commerce en créant notamment un modèle de diffusion avec modalité de contrôle de l'image et de vidéo pour le « Virtual-Try-On ».
- Le projet **OpenEdIAG** porté par **Vittascience** et **Stellia** créera des outils d'IA générative qui répondent aux exigences du contexte scolaire (accessibilité, explicabilité, cybersécurité, souveraineté, conformité pédagogique). Le consortium développera plusieurs briques technologiques Open source pour renforcer le bon usage de la technologie auprès des développeurs de solutions edtech.

Les premiers lauréats de « Pionniers de l'IA »

Annoncé lors du Sommet pour l'action en IA et lancé après le salon « Vivatech » de juin 2025, **le dispositif « Pionniers de l'IA » de France 2030 est la réponse de l'Etat à la diversité et au rythme croissant des développements technologiques de l'IA dans le sillage du boom de l'IA générative.** Opéré pour le compte de l'Etat par Bpifrance et l'Agence de programmes « Numérique, algorithmes, logiciels et usages » (NALU) portée par l'Inria, ce dispositif mobilise leur l'expertise croisée sur les plan économique et technologique et permet à l'Etat de repérer les nouvelles technologies d'IA les plus prometteuses dans leurs phases précoces et de soutenir leur développement pour un premier passage à l'échelle en environnement productif, économique.

Ces nouvelles technologies portent sur les interfaces de l'IA avec d'autres technologies, afin de permettre son intégration dans des systèmes en production et produire des ruptures dans les chaînes de valeur présentant le plus de potentiel de gains de productivité et de souveraineté par l'IA : dans les secteurs de la robotique industrielle et les industries manufacturières, les industries de santé et pharmaceutiques, la sécurité et la cybersécurité, la production et la distribution d'énergie, la transition écologique.

L'objectif est simple : faire gagner des décennies à la recherche de pointe en exploitant le plein potentiel des modèles d'IA avancés. Transformer l'essai des modèles comme AlphaFold en un mouvement collectif, où chaque discipline bénéficie de sa propre "révolution", et dont les pionniers seraient français et qui font de la Convergence IA une réalité.

Après la première relève de ce dispositif le 5 novembre 2025, **l'Etat annonce le 10 février 2026 les 23 premiers lauréats des « Pionniers de l'IA », soutenus à hauteur de 10 millions d'euros d'aides publiques de France 2030, parmi lesquels² :**

- Le projet **BATMANE** de l'entreprise **ENTALPIC** permettra d'accélérer la découverte de nouveaux matériaux pour les batteries grâce à l'application de l'IA à des simulations physico-chimiques ; ce projet bénéficiera de la possibilité laissée aux lauréats des « Pionniers de l'IA » de se associer avec différents partenaires pour collaborer avec un laboratoire académique, puis un acteur industriel, pour le passage à l'échelle de ses technologies ;
- Le projet **MAGRITTE** de **RAIDIUM** (lauréat du programme « French Tech 2030 » en 2025) développera puis intégrera un modèle d'analyse d'images dans un système de raisonnement clinique pour accélérer les diagnostics de radiologues ; ce projet utilisera une base de données inédite d'un milliard d'images hébergées sur un système souverain en France ;
- Le projet **DEFORM-IA** de **Compliance Robotics**, issu du startup Studio de l'Inria ouvrira des nouveaux cas d'usages de robots, dont l'IA permettra de les rendre autonomes dans la manipulation d'objets fragiles ;
- Le projet **NOESIS**, porté par **ARLEQUIN** (lauréat du programme « French Tech 2030 » en 2025), développera des systèmes de recherche profonde dans des données de médias et de réseaux sociaux pour doter les décideurs d'outils d'analyse des signaux faibles sur les enjeux les plus stratégiques ;
- Le projet **ORCHESTRO** de l'entreprise nantaise **Gobano Robotics** et **Nio Robotics**, permettra l'orchestration de différents modèles d'IA associés à la programmation des robots pour permettre leur mise en œuvre par des PME et ETI industrielles pour automatiser leurs processus de production.

² Retrouvez l'ensemble des lauréats de cette première promotion des « Pionniers de l'IA » en annexe.

- Le projet **AIDE2** piloté par le CEA permettra d'aider au maintien à domicile des personnes dépendantes. Il vise à déployer un réseau VLM optimisé sur un robot d'assistance et en évaluer les performances de reconnaissance des situations nécessitant une aide.
- Le projet **BLEUROBOTICS**, une startup fondée par un industriel (ex-Renault) et deux chercheurs Inria en robotique pour développer un logiciel exploitant des algorithmes d'IA pour que des robots humanoïdes puissent automatiser un poste de travail dans une usine en moins d'une heure.

Moins de trois mois après la relève des dossiers, ces projets vont bénéficier d'une première aide publique pour démarrer rapidement des développements technologiques novateurs et ambitieux. Le point sera fait sur ces travaux après six à douze mois, en mobilisant de nouveau la double expertise des deux opérateurs de l'Etat, Bpifrance et l'Agence de programme NALU portée par l'Inria, afin de **réévaluer leur ambition technologique et leur potentiel économique de long terme.** Cette sélection permettra de ne retenir que les projets les plus structurants afin de concentrer les efforts pour porter leurs technologies à maturité dans le tissu économique.

Cette méthode de financement agile a vocation à rendre les dispositifs France 2030 compatibles avec la rapidité d'innovation observée dans le domaine de l'IA. Ce type de nouveau dispositif a ainsi été conçu pour ouvrir la voie à une phase d'innovation accélérée, sans précédent, avec des gains tangibles pour l'économie et la société.

Les premiers lauréats de « France Legaltech »

Dans la continuité des travaux portés dans le cadre de « Osez l'IA » et « Je Choisis la French Tech », le programme France Legaltech, annoncé fin 2025, repose sur une démarche écosystémique pour **accélérer l'adoption des solutions d'IA juridiques chez les professionnels du droit**, les entreprises de toute taille, les acteurs publics, et pour contribuer au rayonnement international du droit continental et de la tech française.

Dans le cadre de ce programme, **10 lauréats ont été sélectionnés dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt** au regard de leur caractère innovant, de leur potentiel de développement et de leur capacité à se mobiliser pour participer aux actions d'accompagnement proposés dans le cadre du programme. Ces lauréats de la première promotion bénéficieront d'un accompagnement dédié comprenant, entre autres, du mentorat, des mises en relation ciblées avec des commanditaires publics et privés, des sessions de travail individualisées, ainsi qu'une valorisation institutionnelle dans le cadre des actions menées par la Mission French Tech, notamment « Je choisis la French Tech ».

Les dix entreprises distinguées illustrent la diversité et la maturité de la nouvelle génération de la legaltech française. Leurs solutions, fondées sur des technologies numériques avancées, contribuent à moderniser les pratiques juridiques, à fiabiliser les échanges économiques et à renforcer l'exploitation responsable de l'information juridique et économique.

- **Allaw**, plateforme facilitant l'accès au droit et la mise en relation entre particuliers et professionnels du droit ;
- **Dastra**, solution spécialisée dans la conformité réglementaire grâce à des fonctionnalités d'assistance IA intégrées.
- **Gino Legaltech**, solution intégrant l'IA pour la rédaction, l'analyse et le suivi des contrats ;

- **Haiku**, assistant juridique intelligent qui aide les professionnels à rechercher, analyser et rédiger des documents en quelques secondes ;
- **Jimini**, solution française d'IA juridique pour la recherche, l'analyse et la synthèse de documents juridiques ;
- **Legapass**, solution numérique dédiée à la planification successorale et aux obligations LCB-FT ;
- **Lexbase**, éditeur juridique proposant contenus doctrinaux et jurisprudentiels avec outils d'IA ;
- **Ordalie**, plateforme juridique intégrant une IA propriétaire pour automatiser l'analyse et la rédaction de documents juridiques ;
- **Pappers**, plateforme d'accès aux données juridiques et financières des entreprises issues des registres publics augmentée par l'IA ;
- **Tomorro**, solution de gestion de contrats intégrant l'IA pour automatiser la rédaction, la négociation et le suivi des contrats. »

L'année suivant le Sommet a été marquée par la montée en puissance de l'écosystème de startups

- **Des partenariats structurants**
 - **Mistral AI** a noué de nombreux partenariats, notamment avec ASML, CMA-CGM, SAP (en lien avec les gouvernements allemand et français dans le sillage du Sommet de Berlin), Stellantis, TotalEnergies, Orange, la SNCF et l'Etat (DINUM).
 - **H Company** a noué un partenariat stratégique avec FDJ United visant à déployer l'usage de l'intelligence artificielle agentique au sein du groupe.
 - Dans le domaine de la robotique, **Wandercraft** s'est associé à Renault pour intégrer des robots pilotés par l'IA sur les lignes de production industrielles.
 - **Genesis AI** développe la prochaine plateforme logicielle pour servir le plus grand nombre d'applications de l'IA à la robotique, utilisant l'approche par l'*open-source* pour accélérer la diffusion de ces technologies dans l'industrie.
- **Les startups françaises spécialisées en IA ont levé plus de 2,6 Md€ au cours de la dernière année, dont :**
 - 1,7 Md€ par Mistral AI ;
 - 600 M€ par Helsing, une entreprise franco-allemande d'IA de défense ;
 - 171 M€ par Harmattan AI, pépite française des drones de défense pilotés par IA (partenariat stratégique avec Dassault Aviation) ;
 - 90 M€ par Genesis AI ;
 - 66 M€ par Wandercraft en robotique ;
 - 60 M€ pour Gadium, spinoff du laboratoire Kyutai spécialisée dans les modèles de langage audio.
- **De nouvelles startups prometteuses** ont été créées en France ces derniers mois comme Gadium pour l'IA vocale, Universal Mechanical Assistant pour la robotique, ou AMI Labs pour explorer de nouvelles architectures de modèles d'IA.

Un nouveau lieu emblématique pour l'écosystème IA à Paris

Porté par trois entrepreneurs, le **projet Cortex House**, nouveau lieu de 11 000 m² dédié à l'écosystème IA, ouvrira en pleine capacité à Paris dès septembre 2026. Ce projet est pensé comme un lieu de rencontres, un terrain d'expérimentation où chercheurs, entrepreneurs, étudiants, institutionnels, investisseurs et partenaires pourront coopérer, tester, confronter et accélérer des idées au contact du réel. Il permettra de faire avancer la collaboration, les cas d'usage, l'exécution et l'impact dans un esprit de partage.

Cortex House, qui comptera plus de 1 900 postes de travail, proposera un programme d'événements très dense (sessions de démonstration, conférences et débats, ateliers, hackathons, podcasts, etc.), ainsi qu'une offre de formation pratique et des structures d'échange et d'accompagnement pour l'écosystème IA.

Une forte mobilisation institutionnelle pour le rayonnement de l'IA française

Dans le prolongement des actions de la stratégie nationale, l'État joue un rôle structurant de mise en visibilité des solutions portées par les startups.

À travers l'action de la Mission French Tech, ce soutien institutionnel se traduit par des dispositifs concrets visant à renforcer le rayonnement national et international de l'écosystème IA français.

- Le programme Je choisis la French Tech pour l'acculturation des grands groupes aux solutions d'IA développées par les startups de la French Tech,
- Mise en avant des solutions IA de la French Tech lors de grands événements institutionnels ou privés,
- Mobilisation du réseau des capitales French Tech à travers les territoires pour accompagner la diffusion de l'IA partout en France (notamment en lien avec le plan Osez l'IA),
- Mobilisation du réseau international de la French Tech pour attirer des talents étrangers aux grands événements en France et faire rayonner les forces de l'écosystème IA français à l'étranger,
- Accueil régulier de délégations étrangères (corporates ou institutionnels).

Une France motrice pour la transformation de l'Europe par l'IA

Au niveau européen la France a pleinement pris sa part dans le développement de l'IA suivant la stratégie du « Continent de l'IA » d'avril 2025 de la Commission européenne. Ainsi, la France a lancé son **AI Factory** après avoir remporté un appel à projets de la Commission européenne. Les supercalculateurs publics Jean Zay puis Alice Recoque de l'AI Factory française pourront ainsi offrir des services d'expertise sur le maniement de ces machines aux entreprises d'IA innovantes qui les utilisent. La France participe également activement aux discussions sur l'initiative dite « AI Gigafactories » de la Commission européenne, tournée vers le soutien au développement de supercalculateurs privés pour l'IA (cf. ci-après).

Suivant le lancement de la troisième phase de la stratégie française en IA, la Commission européenne a publié sa propre **stratégie « Apply AI »**, reprenant les objectifs français de concentration des efforts dans les applications de l'IA aux secteurs les plus stratégiques.

Enfin, l'écosystème français de l'IA a entamé la formation de partenariats stratégiques avec des acteurs européens, afin de porter la transformation de l'Europe par l'IA, et de promouvoir l'excellence des technologies françaises. En témoignent par exemple les partenariats entre Mistral et l'allemand SAP ainsi qu'entre Owkin et les Hôpitaux de la Charité de Berlin annoncés lors du Sommet franco-allemand de la souveraineté numérique de novembre 2025.

2. Une mobilisation inédite de l'écosystème de financement pour soutenir le développement de nos entreprises technologiques

Initiative Tibi 2

L'initiative Tibi, lancée en 2020 sous l'impulsion de Philippe Tibi et des ministres Bruno Le Maire et Cédric O, mobilise l'épargne privée des investisseurs institutionnels français (assureurs, fonds de pension, grandes entreprises) pour financer les scale-up françaises et européennes, avec un succès remarquable dépassant les attentes initiales. Sa phase 1 (2020-2022) a alloué 6,4 Md€ à des fonds de croissance et des fonds de valeurs tech cotées, tandis que la phase 2 (2023-2026), a porté l'objectif global à 15 Md€, déjà déployé 12,5 Md€, dont 32% en deeptech (IA, biotech, quantique), et eu un rôle clé dans 70 entreprises du Next40/FT120, incluant 18 licornes. Ce bilan exemplaire, salué par le FMI, a renforcé la souveraineté technologique française et s'inscrit parfaitement dans l'élan du Sommet de Paris sur l'IA de février 2025, où la France a consolidé sa position de leader européen en mobilisant plus de 100 Md€ pour des champions IA souverains.

ETCI 2.0

L'European Tech Champions Initiative 2.0 est la seconde phase du fonds de fonds européen lancé par le Groupe BEI/FEI et plusieurs États membres (dont la France), visant à mobiliser 10 Md€ pour créer des méga-fonds de capital-risque capables de financer les champions technologiques européens. Annoncée fin 2025, cette initiative succède à l'ETCI 1.0 qui a déjà mobilisé 10 Md€ via 12 méga-fonds à date. Initiée sous présidence française en 2022, la France a joué un rôle clé dans l'ETCI 1.0 en contribuant à hauteur d'1 Md€ sur les 3,55 Md€ d'engagements en 2023. Cet apport a permis de financer indirectement des scale-up françaises et européennes, contribuant à la croissance de 35 scale-up européennes dont 9 licornes depuis 2023.

Scale-up Europe Fund

Le Sommet de Paris a permis de mettre en valeur les enjeux de financement des scale-up et les modalités d'action au niveau européen. Sur proposition de la Commission européenne, des travaux sont en cours pour créer un Scale-up Europe Fund, fonds multi-milliards dédié aux scale-up deeptech (dont IA, quantique, biotech, etc.), annoncé fin 2025, avec des investissements prévus dès 2026.

3. La France accélère le développement de ses centres de données au service de l'IA

Le Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle de Paris a été marqué par l'annonce de **109 milliards d'euros d'investissements privés**, dont une très large part dédiée aux infrastructures de calcul. Afin de matérialiser ces annonces, la France a engagé une démarche structurée visant à identifier, sécuriser et accélérer l'implantation de centres de données sur l'ensemble du territoire, afin de répondre aux besoins croissants liés au développement de l'IA.

Un accompagnement inédit

A cette fin, la France a mis en place une « task force » interministérielle pilotée par la Direction générale des entreprises (DGE) et réunissant notamment Business France et RTE. La *task force* est chargée de faciliter l'appariement entre porteurs de projets et foncier disponible, d'accompagner leur déploiement et de sécuriser les conditions d'implantation technique, économique et territoriale des centres de données.

La Direction générale des entreprises a publié un **guide à l'attention des porteurs de projets, des propriétaires fonciers et des collectivités territoriales en novembre 2025³**, afin de mettre en avant les interlocuteurs et les dispositifs d'appui disponibles pour faciliter l'implantation des projets, en veillant à leur valeur économique et environnementale. Ce guide constitue une **boîte à outils complète** pour faciliter le dialogue entre acteurs économiques et territoriaux et encourager la réussite de projets structurants pour la filière numérique.

Un an après le sommet, les annonces se concrétisent

Sur les **13 porteurs de projets** ayant formulé des annonces lors du Sommet pour l'action sur l'IA, à Choose France et Choose France édition France, plus de **75 % ont déjà sécurisé un site**. **52 entreprises** bénéficient aujourd'hui de l'accompagnement de la **task force de l'État**, réunissant la DGE, Business France et RTE.

Depuis le Sommet pour l'IA, **5,8 GW de puissance électrique ont été sécurisés par des porteurs de projet de centres de données**, pour des sites disposant d'un engagement de raccordement électrique. Ce chiffre témoigne d'un changement d'échelle inédit positionne la France comme un territoire de référence pour l'accueil d'infrastructures stratégiques au service de l'intelligence artificielle.

63 sites réputés favorables

L'Etat a également identifié **63 sites considérés comme adaptés à l'accueil de centres de données**, sur la base de critères exigeants combinant disponibilité foncière, capacité de raccordement au réseau électrique et acceptabilité locale. Parmi les **63 sites identifiés, 26 ont d'ores et déjà été sécurisés par un porteur de projet**.

5 premiers sites bénéficiant d'une procédure de raccordement électrique accéléré

L'Etat et RTE ont mis en place une procédure de raccordement accéléré permettant de réduire à 3 ou 4 ans les délais de raccordement pour des sites d'implantation dont la puissance visée est supérieure à 400 MW. Cinq sites bénéficient d'ores et déjà de la procédure "fast track" : Escaudain (Hauts-de-France), Fouju (Ile-de-France), Le Bosquel (Hauts-de-France), Montereau

³<https://www.entreprises.gouv.fr/la-dge/actualites/la-dge-publie-un-guide-pour-accompagner-limplantation-de-centres-de-donnees-en>

(Ile de France), le Grand Port Maritime de Dunkerque (Hauts-de-France). Le premier raccordement "fast track" a été formalisé entre le consortium porté par MGX (Campus IA) et RTE pour le site de Fouju le 26 janvier. D'autres sites "fast track" sont en cours d'instruction.



13 porteurs de projet

Ont fait des annonces sur des projets de centres de données d'envergure au Sommet pour l'IA, à Choose France, et à Choose France Edition France



63 sites

identifiés par l'Etat, réputés favorables à l'accueil de centres de données

Parmi lesquels 5 sites "fast track" avec une capacité de raccordement électrique supérieure à 700 MW en 3-4 ans



28,6 GW

de puissance électrique recherchée

10 porteurs de projets

ont déjà sécurisé un site

26 sites

sécurisés par un porteur de projet

5,8 GW

de puissance électrique sécurisée par des porteurs de projet et disposant d'un engagement de raccordement électrique

Du Sommet pour l'IA de Paris à la concrétisation des projets de centres de données

Quelques projets emblématiques

- *Montereau-Vallée-de-la-Seine – Centre de données d'OpCore*

Sur le site de l'ancienne centrale thermique EDF de Montereau-Vallée-de-la-Seine (Seine-et-Marne), OpCore (coentreprise du groupe Iliad et d'InfraVia) a lancé un projet de centre de données de très grande puissance, avec un investissement estimé à environ **4 milliards d'euros**. Le projet vise à **réhabiliter un foncier industriel désaffecté** pour créer l'un des centres de calcul les plus importants d'Europe, soutenant le développement de l'IA et renforçant la souveraineté numérique française et européenne. Il bénéficiera d'un **raccordement accéléré fast track au réseau électrique** pour une capacité de plusieurs centaines de mégawatts.

- *Fouju – Campus IA*

Le projet **Campus IA**, porté par une coentreprise réunissant des acteurs comme MGX, Bpifrance, Mistral AI et Nvidia, prévoit la création du **plus grand campus européen dédié à l'IA** en Seine-et-Marne, intégrant des centres de données de dernière génération, des infrastructures de calcul haute performance. Suite à l'accord fast track conclu avec RTE, le campus bénéficiera d'une puissance de 240 MW d'ici fin 2027 et de 700 MW d'ici fin 2029.

- *Bruyères -le-Châtel – Plateforme de supercalcul d'Eclairion*

Eclairion a établi son premier centre de données à Bruyères-Le-Châtel, avec un investissement initial de 300 millions d'euros sur trois ans. La première phase du projet accueillera des clients tels que la startup française Mistral.

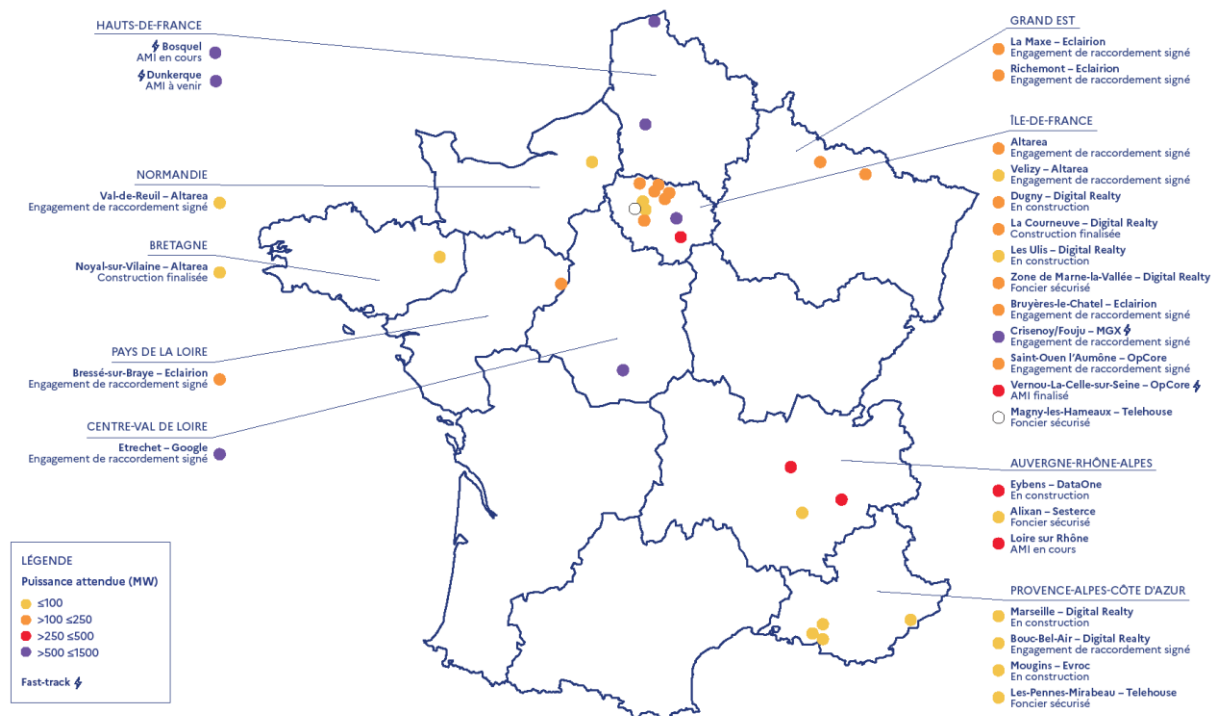
Dans la lignée des annonces du Sommet pour l'Action sur l'IA de janvier 2025, France 2030 soutient le projet « AI-Infrastructure Factory » porté par Eclairion, à hauteur de 29 M€, au regard du caractère particulièrement innovant du projet.

Un dialogue constant avec les porteurs de projet

Les premières **Rencontres des centres de données** se sont tenues à Bercy le 30 janvier 2026, afin de poursuivre la dynamique engagée au Sommet pour l'IA.

Cet événement a réuni une soixantaine d'acteurs avec l'objectif de **faire un point d'étape sur la stratégie nationale à l'œuvre**, identifier les enjeux et partager les priorités communes.

En lien avec la task force data centers, ces Rencontres ont vocation à **instaurer un dialogue régulier et structuré** entre pouvoirs publics, entreprises privées et collectivités territoriales. La concertation apparaît comme un **levier clé** pour concilier attractivité économique, transition énergétique et aménagement des territoires.



Carte des projets de centres de données en cours

Source : DGE

La France se positionne pour accueillir une Gigafabrique d'IA (AI Gigafactory)

La France soutient l'initiative lancée au printemps 2025 par la Commission européenne, visant à doter l'Union européenne de 4 à 5 « Gigafabriques d'IA » (AIGF). Ces infrastructures dédiées à l'entraînement et au déploiement à grande échelle de modèles d'IA seront équipées chacune d'une puissance de calcul équivalente au minimum à 100 000 GPU Nvidia H100. Ces capacités privées viendront compléter les infrastructures de calcul publiques, tels que les supercalculateurs français Jean Zay et Alice Recoque. L'Union européenne et les Etats-membres, comme le secteur privé, pourront accéder à du temps-machine sur ces capacités de calcul innovantes et qui viendront renforcer les écosystèmes logiciels et matériels pour l'IA en Europe.

Forte des atouts de son territoire et de son écosystème, la France sera candidate à l'accueil d'une des Gigafabriques d'IA, qui seront sélectionnées par EuroHPC. Lors de la consultation publique menée par la Commission au printemps 2025, **11 entreprises et consortiums français et européens ont manifesté leur intérêt pour implanter une AIGF en France**, soit le plus grand nombre en Europe.

La France investit dans la puissance de calcul publique au service de la recherche et de l'innovation

Après l'extension de la machine Jean-Zay à près de 1500 GPUs⁴, la prochaine étape de la montée en puissance des infrastructures publiques de calcul sera le supercalculateur Alice Recoque.

Alice Recoque sera le premier supercalculateur de classe exaflopique (un milliard de milliards de calculs par seconde) en France et le deuxième en Europe, alliant calcul haute performance (HPC) et intelligence artificielle (IA), avec une forte efficacité énergétique et une approche souveraine. A l'issue d'un processus de sélection par EuroHPC, le fournisseur français Eviden a été choisi en novembre 2025 pour la construction d'Alice Recoque, qui sera équipée de puces fournies par l'américain AMD et le français SiPearl.

Le GENCI (Grand Équipement National de Calcul Intensif) pilote le projet au sein du consortium Jules Verne, en collaboration avec le CEA et des partenaires européens (Pays-Bas, Grèce). Il assure le cofinancement, la coordination et l'intégration d'Alice Recoque dans l'écosystème français et européen, notamment via le projet AI Factory France, visant à fédérer recherche, industrie et services publics autour de l'IA et du HPC.

Alice Recoque servira à la simulation scientifique avancée, à l'entraînement de modèles d'IA, à la recherche industrielle et académique, avec un accès ouvert aux chercheurs et entreprises européennes. Son architecture modulaire et évolutive permettra de répondre aux besoins croissants en HPC et IA.

Il s'agit d'un projet phare pour la souveraineté technologique européenne, avec un investissement total de 554 millions d'euros sur 5 ans.

4. La structuration d'un écosystème de recherche de haut niveau s'est poursuivie

Financement de la recherche

Dans le cadre de la stratégie nationale d'accélération, de nombreuses thématiques de recherche liées à l'IA ont été financées par des dispositifs s'appuyant principalement sur France 2030.

- Le programme de recherche « IA », financé à hauteur de 73 M€ sur 5 ans et coordonné par Inria en partenariat avec le CNRS et le CEA, a été lancé le 25 mars 2024. Il a permis le financement de 9 projets dans les domaines de l'IA frugale, de l'IA embarquée, de l'IA de confiance, de l'IA distribuée et des fondements mathématiques de l'IA, l'implication de 197 chercheurs permanents, la formation de 65 doctorants et le recrutement de 32 post-doctorants.
- 3 programmes de recherche liés à l'IA ont été lancés en 2025 dans le cadre des agences de programmes « Composants aux systèmes et infrastructures numériques » (ASIC portée par le CEA) et « Numérique, algorithmes, logiciels et usages » (NALU portée par l'INRIA) avec un montant global de 48,5 M€ ;
 - Le programme de recherche « Composants matériels et logiciels pour le calcul haute performance en IA », commun aux deux agences, financé à hauteur de 32 M€ ;
 - Le programme de recherche « Evaluation de l'IA », se focalisant sur la recherche

⁴ En équivalent Nvidia H100.

des risques systémiques de l'IA⁵, financé à hauteur de 13,5 M€ ;

- Le programme de recherche « IA pour accélérer les découvertes scientifiques » (AIKO) visant à développer des outils d'IA pour traiter et restituer des connaissances issues des publications scientifiques, financé à hauteur de 3 M€.
- Le programme de recherche « Robotique », financé à hauteur de 30 M€ et piloté par le CNRS, a été lancé le 3 février 2026. Les premières validations de projets ciblés atteignent un montant total de 20 M€. Compte tenu de la dynamique exponentielle des innovations en matière d'intelligence artificielle dont l'impact sur la robotique est majeur, un renforcement d'un axe de recherche sur la convergence de ces deux disciplines scientifiques est nécessaire. Aussi, un budget de 10 M€, dans le cadre de l'enveloppe de 30 M€ du programme, annoncée par le Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace, sera consacré au développement d'un programme national ambitieux « Cœur IA Robotique ».
- L'appel à manifestation d'intérêt « Robotique et machine intelligente », lancé en juin 2025, a permis de recenser plus de 140 projets innovants, actant de la forte dynamique nationale d'innovation dans la convergence entre IA et Robotique.
- Un appel à projets de l'ANR « Thématiques spécifiques en IA » (TSIA) a été financé par le ministère sur le programme 172 à hauteur de 4 M€ en 2025. Il a permis le financement de 24 projets sélectionnés parmi 197 propositions, couvrant de très nombreux domaines scientifiques, de la santé aux sciences atmosphériques en passant par l'environnement.

Programme « Choose France for Science »

Lancée le 18 avril 2025, l'initiative *Choose France For Science* vise à accueillir et attirer en France des chercheurs de très haut niveau. Elle leur offre la possibilité de poursuivre librement leurs travaux aux côtés de leurs collègues établis en France, en bénéficiant du dynamisme scientifique national et de moyens dédiés pour accompagner cette transition.

Portée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, et opérée par l'Agence nationale de la recherche (ANR) dans le cadre de France 2030, cette initiative s'inscrit au cœur de la stratégie d'attractivité et de diplomatie scientifique de la France.

A ce jour, le bilan du programme est le suivant :

- Au 31 décembre 2025, 114 candidatures ont été déposées au total, parmi lesquelles 43 lauréats ont été retenus par le jury.
- La majorité des candidatures proviennent des Etats-Unis. L'Université Columbia est le premier établissement d'origine des candidatures. Aix-Marseille Université et le CNRS sont les principaux établissements d'accueil.
- En matière de thématique de recherche, la santé et le domaine du climat, de la biodiversité et des sociétés durables représentent la majorité des projets.

Il est à souligner que près d'un tiers des lauréats ont été retenus pour des projets portant sur l'IA, sur différents champs d'applications : IA au service de la bioéconomie et de la décarbonisation, de l'analyse des flux de carbone dans les forêts denses, des sciences du climat assistée par l'IA, ou encore pour la production d'hydrogène vert

⁵ Ce PEPR a notamment pour objectif de soutenir les travaux de l'Institut national pour l'évaluation et la sécurité de l'intelligence artificielle (INESIA), dont la création a été annoncée lors du sommet pour l'action sur l'IA.

IA Clusters, un premier bilan encourageant

En 2023, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé par l'Etat pour soutenir l'émergence de pôles de formation de rang mondial dans le domaine de l'intelligence artificielle : les IA Clusters. En mai 2024, 9 lauréats ont été sélectionnés⁶ et sont soutenus à hauteur de 360 millions d'euros de France 2030.

Une première vague de recrutements a démarré à la rentrée 2025 et fait déjà apparaître un très bon bilan :

- en matière de recherche : 25 recrutements d'enseignants-chercheurs contractuels (de type « *AI Fellow* »), 153 nouvelles chaires, 187 nouvelles thèses, 48 recrutements de post-doctorants, 13 recrutements d'ingénieurs de recherche, 7 chercheurs internationaux invités ;
- en matière de collaborations industrielles : deux nouveaux programmes intégratifs ont été lancés par ANITI (Université de Toulouse) : AI4ENV (jumeaux numériques, prédiction du climat, aide à la décision dans les systèmes environnementaux) et IndustryXAI (robotique, fabrication, chaîne logistique) ;
- en matière de collaborations internationales : partenariat stratégique conclu par Hi! PARIS (Institut Polytechnique de Paris) et DATA IA (Université Paris-Saclay) avec Oxford et Cambridge ;
- en matière de formation⁷ : PR[AI]RIE a créé avec l'Université PSL la « *Paris School of AI* » proposant deux nouveaux parcours dédiés à l'IA, un bachelor international et un master « IA et société » ; DATAIA a ouvert 10 nouveaux parcours de formations ; Hi! Paris a ouvert un Bachelor IA à l'Université technologie de Troyes et un MScT « *Trustworthy and Responsible AI* ».

⁶ PR[AI]RIE (Université Paris Sciences et Lettres), 75 M€ ; MIAI (Université Grenoble Alpes), 70 M€ ; Hi! PARIS (Institut Polytechnique de Paris), 70 M€ ; PostGenAI@PARIS (Sorbonne université), 35 M€ ; ENACT (Université de Lorraine), 30 M€ ; DATAIA (Université Paris-Saclay), 20 M€ ; ANITI (Université de Toulouse), 20 M€ ; 3IA Côte d'Azur (Université Côte d'Azur), 20 M€ ; SequoIA (Université de Rennes), 20 M€.

⁷ Le dispositif « Compétences et Métiers d'Avenir » de France 2030 a permis d'apporter une enveloppe complémentaire de 89 M€, pour 15 dispositifs de formation.

Dans le sillage du sommet de Paris, une action pour l'IA responsable au service de tous

1. Des actions pour une IA durable

Le Sommet de Paris pour l'action sur l'IA a marqué un tournant en plaçant l'intelligence artificielle sur une trajectoire plus durable. Alors que son développement à grande échelle soulève des défis énergétiques majeurs, l'IA représente aussi un levier puissant au service de l'environnement.

La France, pionnière d'une IA durable et souveraine

Suivant la conviction que l'avenir de l'intelligence artificielle dépend de sa soutenabilité, la France poursuit son engagement en faveur d'une IA décarbonée, efficace et souveraine, vecteur de compétitivité économique.

L'émergence de l'intelligence artificielle comme technologie consommatrice de ressources a permis à la France de mettre en œuvre et d'approfondir ses dispositifs en faveur d'un numérique durable, suivant la loi visant la réduction de l'empreinte environnementale du numérique (REEN) et l'élaboration du Référentiel général d'écoconception des services numériques.

Parmi les avancées majeures spécifiques à l'IA, on peut citer :

- L'adoption en juin 2024 du premier référentiel mondial pour l'IA frugale [« Afnor spec 2314 »](#) pour la mesure et la réduction de l'empreinte environnementale des systèmes d'IA, ayant vocation à fixer un cadre commun pour une IA durable. Ce référentiel, piloté par le Ministère de la Transition écologique et l'Afnor, est le fruit du travail d'une centaine d'experts issus du monde de la recherche, de l'industrie, du milieu associatif et des administrations. Sa déclinaison est en cours au niveau européen dans le cadre du Comité européen de normalisation ;
- Le [Kit d'engagement pour une IA frugale au sein d'une organisation privée ou publique](#) est déployé
- L'intégration par la DINUM de l'IA durable dans les priorités de son animation de l'action des ministères sur l'IA, dans le cadre d'un partenariat avec le CGDD (ecolab) : les ministères sont désormais incités à intégrer l'enjeu de l'impact environnemental dans leurs recours à l'IA ;
- La publication, en décembre 2025, d'un [guide de l'achat public de systèmes d'IA durable](#), visant à orienter les commandes publiques vers des solutions moins énergivores et environnementalement plus efficaces. L'orientation de la commande publique vers une IA durable doit par ailleurs soutenir un écosystème français et européen de solutions d'IA légères, spécialisées et performantes, déployée sur des infrastructures alimentées par une électricité décarbonée française, renforçant ainsi notre souveraineté numérique.

- Pour accélérer la transition vers un numérique circulaire, le lancement début 2026 d'un nouvel appel à projets dans le cadre de France 2030 : EcoIDEN (Infrastructures de données et Équipements numériques résilients et durables), succédant à l'AAP EcoNum (clôturé en 2025), qui a soutenu une économie numérique innovante, circulaire et à faible impact environnemental.

L'IA au service de la transition écologique

La France accompagne également le développement de modèles et d'applications d'IA dédiés à notre transition écologique. Parmi les réalisations :

- 12 projets démonstrateurs d'IA frugale, lauréats France 2030, au service de la transition écologique (DIAT) dans les territoires sélectionnés entre 2023 et 2024 pour un total de 40 M€ d'investissement de l'Etat et des collectivités territoriales. Des premiers résultats sont déjà visibles : la ville de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis) a ainsi réalisé des économies de 2,2 M€ et diminué de 20% sa consommation d'énergie, après seulement 18 mois.
- La sélection en 2025 de 6 projets d'adaptation au changement climatique, proposés par des collectivités locales et soutenus par le Fonds vert dans le cadre du 3^e Plan national d'adaptation au changement climatique, pour des engagements conjoints Etat/collectivités de plus de 1 M€.
- 5 projets de rupture sélectionnés dans le cadre de la première relève du dispositif « Pionniers de l'IA » de France 2030, dont 2 dédiés à la mobilité durable (utilisation d'un modèle fondation de *machine learning* pour générer des jumeaux numériques d'électrolytes, accélérant la conception de batteries plus durables, économiques et performantes et déploiement d'une plateforme d'IA nouvelle génération pour découvrir plus rapidement des matériaux innovants pour batteries), la mobilité étant le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre en France.

La coalition pour l'IA durable

Pour concrétiser cette vision d'une IA respectueuse des ressources et alignée sur les engagements climatiques et environnementaux internationaux, la France a co-initié, aux côtés du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), la **Coalition Internationale pour une IA environnementalement durable** ([Sustainable AI Coalition](#)). Fortement soutenue dès son lancement (90 membres en février 2025), elle compte aujourd'hui **plus de 220 acteurs** (États, entreprises, centres de recherche, fonds d'investissements et ONG).

Une reconnaissance internationale croissante, une Europe qui se saisit du sujet

La Coalition a permis d'inscrire l'IA durable à l'agenda des grandes instances mondiales, aboutissant en décembre 2025 à l'adoption, lors de la 7^e session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement, d'une **résolution pionnière (UNEP/EA.7/Res.9) sur la durabilité environnementale des systèmes d'IA**.

Par ailleurs, pour renforcer la coordination et la visibilité des initiatives, une plateforme collaborative a été ouverte en septembre 2025, sur le site de la Coalition pour l'IA environnementalement durable. Elle offre :

- un panorama complet des programmes multinationaux en IA durable, ouverts aux nouvelles adhésions.
- une vitrine des actions menées par les organisations internationales, favorisant ainsi leur déploiement à grande échelle et la mutualisation des efforts.

Des groupes de travail ont également été lancés par la Coalition pour approfondir certains enjeux clés ou nécessitant une coordination. Sur une base volontaire, ont notamment été engagés :

- la mise à jour annuelle de l'approche globale des normes mesurant l'empreinte environnementale de l'IA, en collaboration avec l'UIT, l'ISO et l'IEEE.
- l'organisation de défis (hackathons) mondiaux, comme le Frugal AI Challenge (lancé lors du Sommet de Paris) et un prochain challenge annoncé à l'occasion du Sommet indien sur l'impact de l'IA de New Delhi les 19 et 20 février 2026.

Au niveau européen, dans le cadre de la mise en œuvre du règlement IA (article 40), la France pilote les travaux du Comité européen de normalisation (CEN) pour développer un référentiel pour définir et réduire sur l'empreinte environnementale de l'IA.

2. Des actions pour une IA sûre, responsable, au service de tous

La fondation Current AI

Le sommet pour l'action sur l'IA a permis d'apporter des réponses aux demandes de renforcement capacitaire de la communauté internationale exprimées dans le Pacte numérique mondial des Nations unies notamment à travers le lancement de la fondation [Current AI](#). Mettre l'intelligence artificielle au service de l'intérêt général : tel est l'objectif de Current AI, un partenariat mondial public privé dont le siège se situe à Paris.

Les choix faits aujourd'hui en matière d'IA vont façonner la société pour de nombreuses générations. Current AI veut développer une IA qui libère le potentiel humain pour accroître les opportunités, faire de l'IA une technologie de confiance et créer un monde prospère pour tous.

Rassemblant des États (dix pays, dont la France, se sont officiellement engagés), des organisations philanthropiques (AI Collaborative, Fondation Ford, Fondation John D. et Catherine T. MacArthur) et des entreprises technologiques (Google DeepMind, Salesforce), Current AI a levé plusieurs centaines de millions d'euros.

Ses actions s'appuient sur trois piliers :

- financement de projets dans des secteurs d'intérêt général, recevant peu de financement privé ;
- développement d'outils d'IA d'intérêt général ;
- investissement dans de l'infrastructure, par exemple des systèmes qui rendent l'IA auditable.

Depuis son lancement lors du Sommet pour l'action sur l'IA à Paris, en février 2025, trois programmes-pilotes ont été initiés :

- [Robust Open Online Safety Tools](#) (Outils de Sécurité en Ligne Ouverts et Robustes), qui vise à mettre à disposition des outils ouverts permettant de renforcer la sécurité en ligne.
- **Data Challenge en santé**, en partenariat avec l'Agence fédérale allemande pour l'innovation de rupture ([SPRIND](#)), afin de déployer les données européennes au service de la recherche biomédicale.
- **L'initiative en faveur de la préservation culturelle**, portant sur la création de bases de données, de modèles et d'applications pour les langues sous-représentées. Des bourses seront prochainement annoncées.

La vision de Current AI : combiner le meilleur de l'open source (ouverture, dimension collaborative), des startups (focus usagers, agilité) et de la philanthropie (intérêt général, focus social). Pour mettre en œuvre cette vision, Current AI s'est structurée et a recruté Ayah Bdeir, entrepreneuse et pionnière du mouvement open source, comme Secrétaire générale.

Contact presse : media@currentai.org

Les Défis Convergence IA : une dynamique internationale pour une IA au service du bien commun

Lancés en novembre 2024 dans le cadre de France 2030, les 35 Défis « Convergence IA » ont été dévoilés lors du Sommet pour l'action sur l'IA en février 2025. Ces défis visaient à fédérer des écosystèmes internationaux autour de projets concrets, combinant excellence scientifique et applications tangibles pour répondre à des enjeux sociétaux majeurs : santé, éducation, climat, inclusion numérique et intégrité de l'information. Portés par des acteurs publics, privés et académiques répartis dans une dizaine de pays, ces défis ont permis de lever des verrous technologiques tout en renforçant l'acceptabilité et l'accessibilité de l'IA.

Un an après, plusieurs projets phares illustrent l'impact de leurs résultats :

- Le défi **Newborn Neuro Digital**, porté par **l'Institut du Cerveau**, a abouti sur un prototype de détection de l'asphyxie néonatale, primé et soutenu par l'AP-HP. Depuis, il a élargi sa portée avec un dispositif EEG portatif et une étude clinique en cours sur plusieurs centaines de cas. Le projet, accompagné par des incubateurs de premier plan, vise un marquage CE d'ici fin 2026 et une économie de plusieurs milliards d'euros à l'échelle européenne.
- Le hackathon **Glioblastome** co-organisé par **Owkin et Servier** a permis d'identifier des marqueurs biologiques clés et des cibles thérapeutiques potentielles pour ce cancer agressif, grâce à l'analyse de données multimodales. Un an après, les deux équipes lauréates ont poursuivi leur collaboration, avec des publications en cours de soumission, ouvrant la voie à des approches thérapeutiques ciblées.
- Le défi **Confiance.ai** a mené à la création de **l'European Trustworthy AI Association**, qui rassemble 35 organisations (startups, industriels, académiques) issues de 10 pays. L'association a organisé le Trustworthy AI Summit à Paris-Saclay (300+ participants) et a mûré ses outils open source, avec un ROI supérieur à 400% pour les industriels.
- Le défi **Cytologia du Health Data Hub** a eu pour objectif d'améliorer le diagnostic des pathologies en hématologie biologique. Il a mobilisé 250 équipes et 2 000 algorithmes, avec des modèles atteignant 93% de précision. Les données et les modèles lauréats sont désormais disponibles en open data/open source, favorisant leur adoption clinique.

- Porté par l'**Indian Council of Medical Research (ICMR)** et mis en œuvre par l'**AI & Robotics Technology Park (ARTPARK)** sous l'égide de l'Indian Institute of Science (IISc), le projet **MIDAS** a rendu accessible plus de 1 téraoctet de données médicales, couvrant cinq domaines pathologiques prioritaires : cancer oral, méningiome, mammographie, rétinopathie diabétique et glaucome. Cinq outils open source ont été développés pour faciliter le traitement des données, l'annotation automatisée des images IRM, la conversion et la compression des fichiers. Ces ressources ont déjà été téléchargées plus de 500 fois, et ont contribué à la publication de cinq articles scientifiques.
- L'initiative **scikit-learn** lancée par **Probabl** a mobilisé 8 ministères et administrations publiques français lors d'une compétition de 55 jours, permettant la certification et la montée en compétences IA d'usagers du secteur public. Aujourd'hui, scikit-learn est le framework open-source de machine learning le plus populaire avec 4 milliards de téléchargements, et Probabl est engagée dans sa pérennisation et son industrialisation.

Ces avancées démontrent comment les Défis « Convergence IA » transforment des prototypes en solutions opérationnelles, tout en renforçant la collaboration internationale. Fort du succès retentissant de la première édition — qui avait suscité une mobilisation exceptionnelle avec 120 propositions de défis déposées en seulement quatre jours ouverts, le Secrétariat général pour l'investissement lance à l'occasion du premier anniversaire du Sommet de l'IA, l'appel à candidatures pour la deuxième promotion des défis Convergence IA.

Cette opération a permis de démontrer la capacité française de fédérer les écosystèmes d'innovation internationaux en IA, mais aussi comme un lieu unique de conception, de collaboration et d'expérimentation pour une IA au service de tous. Elle permet aux acteurs publics, privés et académiques de tester, co-construire et monter des projets ambitieux, et de préparer la maturation de leurs projets au dispositif « Pionniers de l'IA ».

Cette nouvelle édition vise à amplifier cette dynamique, en identifiant et en accompagnant les projets les plus prometteurs, capables d'accélérer les innovations de rupture et de positionner la France à l'avant-garde des convergences technologiques.

L'IA dans le monde du travail

Les actions engagées depuis le Sommet pour l'action de l'IA de 2025, ont permis aux pays et entreprises de conforter leur engagement pour une IA centrée sur l'humain, dans le monde du travail. Elles ont convergé pour favoriser le déploiement d'une IA susceptible d'améliorer la productivité tout en promouvant le bien-être et la sécurité au travail, ainsi qu'en permettant de valoriser les talents humains.

En premier lieu, un Réseau international des Observatoires de l'IA sur le travail présidé par la France avec l'OCDE et l'OIT a été mis en place au printemps 2025.

Cette initiative a pour vocation de favoriser les collaborations dans la production des données utiles sur les effets transformatifs de l'IA sur le marché du travail, ses implications sur la qualité de l'emploi, les conditions de travail, l'inclusion et la fracture numérique. Ce réseau s'est réuni à plusieurs reprises depuis le printemps 2025 et donnera une visibilité croissante sur ses productions, notamment lors des événements internationaux.

Une douzaine d'institutions nationales, régionales et internationale – à l'initiative de la France (et avec le LaborIA) – ont structuré des échanges de résultats d'études, d'outils d'appui aux acteurs et de pratiques d'observation de l'impact de l'IA. Plusieurs pays sont ainsi représentés : Australie, Allemagne, Autriche, Brésil, Canada, Chili, Inde, d'Italie, du Japon, Royaume-Uni et France.

En deuxième lieu, lors du Sommet de Paris, une centaine d'entreprises ont signé un « engagement pour une IA digne de confiance ». Ce faisant, elles se sont engagées à progresser sur les six objectifs suivants : promotion du dialogue social, soutien au développement du capital humain, garantie de la sécurité et de la santé au travail, assurance de non-discrimination, protection de la vie privée, et promotion de la productivité et de l'inclusivité tout au long des chaînes de valeur.

Un travail international et un partenariat franco-canadien ont permis d'avancer dans la constitution de référentiels d'indicateurs utiles pour piloter les progrès des entreprises engagées dans la démarche.

Enfin, pour favoriser une IA respectueuse du genre dans tous ses aspects, la France a fait connaître davantage au niveau international, les initiatives d'engagements d'organisations et de progrès spécifiques aux enjeux d'égalité, notamment femmes/hommes et à l'IA. Ainsi plusieurs cadres promouvant une IA inclusive sur le genre ont été promus au niveau international : démarches volontaires d'entreprises sous la forme de Charte ou Label :

- dans le cadre de la promotion de la Charte pour une IA inclusive sur le genre, qui compte désormais près de 200 entreprises membres
- avec la promotion du label international GEEIS AI (Gender Equality European and International Standard for AI), outil d'évaluation de la politique diversité, équité et inclusion des entreprises et de la non-exclusion algorithmique de certaines populations.

Ces initiatives ont pu être promues dans d'autres enceintes, comme en juin 2025 lors d'une manifestation de valorisation de bonnes pratiques d'entreprises internationales, à l'automne 2025 avec « l'AI on US Summit », ou avec les Partenariats Méditerranée. D'autres vecteurs de partenariats sont envisagés pour faire mieux connaître ces possibilités pour les organisations de s'inscrire dans une démarche volontaire respectant une IA inclusive pour le genre.

L'IA dans la santé

La stratégie d'accélération « santé numérique » a investi depuis son démarrage près de 280 M€ sur l'IA en santé pour à tous les stades de son développement et de son usage : formation spécifique, développement de solutions d'IA industrielles pour la santé, évaluation, usages sectoriels, adoption et prise en charge.

L'Etat a également investi sur l'IA en recherche en santé avec Aqemia. Le projet ARENA ARA, financé par la France 2030 et la SASN, vise l'exploration et l'optimisation de médicaments à base de petites molécules ciblant l'ARN, depuis la phase conceptuelle jusqu'à l'essai clinique.

Enfin, la France a lancé en 2025 une stratégie unique sur l'IA et les données en santé, rapprochant la ressource essentielle de l'IA, la donnée de santé, de son usage dans le domaine de la santé. Dans ce cadre, le projet J.u.N.i.O.r (Jumeau Numérique d'Impact sur l'Organisation des soins) a notamment été lancé pour créer, avec l'appui de systèmes d'IA, un jumeau numérique pour modéliser l'organisation du système de santé sur le territoire français. L'objectif est d'éclairer, avec l'IA notamment, les décideurs publics sur leurs choix, sans prédire l'avenir mais en faisant des projections des besoins, de l'offre territoriale et des organisations de soins au niveau national.

Une gouvernance pragmatique et efficace au contact direct du terrain permettra d'évaluer, simplifier et accélérer l'adoption de l'IA pour transformer notre système de santé, au service des patients, des professionnels et de notre système de santé.

L'INESIA

Lancé à l'occasion du Sommet, l'Institut national pour l'évaluation et la sécurité de l'IA (INESIA) **fédère un écosystème dynamique de chercheurs et d'ingénieurs** issus de l'ANSSI, d'Inria, du LNE et du PEReN. Piloté par la DGE et le SGDSN, il structure la recherche française en matière d'évaluation, dans un esprit de coopération et de **soutien à l'innovation, au profit de l'écosystème et des citoyens.**

Les travaux ont d'ores et déjà débuté : l'ANSSI pilote des travaux en lien avec les autres parties de l'INESIA ainsi que l'Agence ministérielle pour l'intelligence artificielle de défense (AMIAD) et les centres d'Évaluation de la Sécurité des Technologies de l'Information (CESTI) afin de **concevoir les méthodes d'évaluation qui assureront demain la cybersécurité des systèmes d'IA et des produits intégrant de l'IA.**

Par ailleurs, plusieurs initiatives structurantes menées par les membres de l'INESIA contribuent à nourrir l'expertise nationale. Dans le cadre du Sommet sur l'IA, Viginum et le PEReN ont conduit conjointement des travaux sur la **détection des contenus synthétiques**. En outre, Inria, le LNE et le PEReN ont mené des exercices de **joint testing de modèles d'IA avancés**, dont les résultats ont été publiés en juillet 2025, dans le cadre du réseau international des AI Safety Institutes. Ces travaux renforcent la capacité française à contribuer à l'élaboration d'un cadre d'évaluation au niveau mondial.

Un an après le Sommet de Paris : l'intelligence artificielle au service de tous les agents publics

Un an après le Sommet pour l'action sur l'IA, le déploiement de l'intelligence artificielle au service de l'action publique tient ses promesses : faire de la commande publique un levier de souveraineté et de soutien aux entreprises françaises et européennes, déployer des outils d'IA générative aux bénéfices de tous les agents publics, et accompagner le déploiement de l'IA dans les administrations.

1. Faire de la commande publique un levier de soutien et de souveraineté économiques

Des partenariats stratégiques avec les champions européens de l'IA.

En juin 2025 à l'occasion de Vivatech, le Gouvernement a annoncé un partenariat avec **Mistral AI** pour construire un agent conversationnel à destination des agents publics. Cet assistant a été lancé en octobre 2025, au sein de 8 ministères, grâce à la puissance de calcul fournie par l'entreprise française **Outscale**.

En novembre 2025, le gouvernement a scellé deux accords majeurs renforçant cette stratégie de souveraineté numérique. Le 18 novembre à Berlin, la France et l'Allemagne ont annoncé un partenariat avec **Mistral AI** et **SAP** pour automatiser les processus financiers, développer des agents numériques d'aide à la décision pour les agents publics et créer des laboratoires communs d'innovation, avec de premiers déploiements prévus entre 2026 et 2030.

Le 25 novembre à Paris, à l'occasion du Sommet Adopt AI, une lettre d'intention a été signée avec l'entreprise française **Doctrine** pour répondre aux besoins des juristes de l'État en solutions d'IA juridique. Ces premières annonces de partenariats non exclusifs illustrent la volonté du gouvernement d'accélérer la coopération avec des champions technologiques français et européens pour accélérer le déploiement de l'IA au service de l'efficacité administrative.

L'appel à manifestation d'intérêts "Solutions IA pour le public" : un panorama de l'offre pour éclairer les acteurs publics sur l'écosystème privé.

Lancé en avril 2025, cet appel à manifestation d'intérêt a permis d'identifier et de référencer plus d'une centaine de solutions d'intelligence artificielle adaptées aux besoins du secteur public, issues pour l'essentiel d'entreprises françaises ou européennes. Les résultats publiés en juillet 2025 permettent d'éclairer les administrations souhaitant déployer des outils IA, facilitant leur sourcing et accélérant leurs projets de transformation numérique.

Pour amplifier cette dynamique, un événement réunissant les entreprises référencées et les acheteurs publics des ministères a été organisé par la Direction du numérique de l'Etat (DINUM) fin novembre 2025 en marge du salon Adopt AI, en présence du Ministre délégué chargé de la Fonction Publique et de la Réforme de l'État et de la Ministre déléguée chargée de

l'Intelligence Artificielle et du Numérique. Cette rencontre a permis d'initier ou d'accélérer des échanges concrets entre l'offre et la demande, créant les conditions d'un passage à l'échelle des solutions d'IA au sein de l'État.

La formation de startups à la commande publique avec « Je Choisis la French Tech Academy ».

Lancée par la Mission French Tech cette formation en ligne gratuite a été conçue en partenariat avec OpenClassrooms et une quarantaine d'experts de la commande publique pour permettre aux jeunes entreprises d'acquérir en seulement 4 heures les compétences essentielles pour comprendre le fonctionnement des marchés publics.

Deux décrets publiés fin 2025 simplifient l'accès des startups et PME de l'IA à la commande publique.

Le seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence préalables passe de 40 000€ à 60 000€ HT pour les marchés de fournitures et services (applicable au 1er avril 2026). Par ailleurs, le chiffre d'affaires minimal exigible des candidats à un marché public est abaissé de 2 fois à 1,5 fois le montant du marché. Ces mesures réduisent les délais et la complexité administrative, et s'accompagnent d'instruments adaptés : marchés d'innovation, partenariats d'innovation, licences, IA "as a service".

2. Déployer l'IA générative pour tous les agents publics

Début 2026, le gouvernement a annoncé la généralisation de l'outil de visioconférence souverain « Visio » intégrant des fonctionnalités de retranscription et de génération de compte-rendu par IA, et prochainement le sous-titrage en direct. Déjà testé par 40 000 agents, il sera déployé d'ici 2027 à l'ensemble des agents. Visio s'appuie sur des partenariats avec des entreprises de la French Tech, Pyannote pour la diarisation, Kyutai pour le sous-titrage.

L'Assistant IA Interministériel se déploie dans 8 ministères.

Lancé en phase expérimentale fin 2025 avec 10 000 premiers utilisateurs volontaires, l'Assistant IA vise un déploiement à plus large échelle en 2026. L'Assistant IA, qui repose sur les modèles de Mistral AI, s'enrichit progressivement : accès aux informations issues de bases documentaires publiques (service-public.fr, Légifrance), puis capacité à interroger des collections documentaires internes en avril 2026, évitant ainsi à chaque administration de redévelopper son propre outil.

Cet outil interministériel complète les assistants ministériels déjà déployés dans certains ministères : **GenIAI.intradef**, l'assistant conversationnel du Ministère des Armées, équipe tous les agents sur le réseau sécurisé Intradef. **MirAI** est une suite d'outils généralistes d'IA générative déployée pour les agents du Ministère de l'Intérieur. Le **Portail des IA Génératives (PIAG)** permet aux agents des Ministères de la Transition Écologique et de l'Agriculture d'accéder à plusieurs modèles d'IA génératives dans un cadre sécurisé et maîtrisé. Sur l'ensemble des ministères, début 2026, **plus de 110 000 agents publics ont créé leur compte sur un de ces assistants, témoignant d'une adoption rapide de la technologie au sein de l'État**. En 2026, les synergies se renforceront entre ces initiatives afin de favoriser la mutualisation interministérielle.

Des cas d'usage opérationnels dans tous les ministères.

Plusieurs ministères déploient déjà des solutions concrètes, en s'appuyant le plus souvent sur des infrastructures interministérielles ou des solutions sur étagère. Quelques exemples :

- **Justice** : réduction du temps de préparation des dossiers par les magistrats du parquet grâce à l'outil *Mon Assistant Pénal* en cours de construction à la Cour d'appel de Paris ;
- **Santé** : *e-Satis*, aide à la remontée de satisfaction des patients ;
- **Éducation** : copilote intelligent au service de la gestion RH de 25 000 enseignants, génération de supports pédagogiques, aide à l'évaluation ;
- **Économie** : analyse massive des avis en ligne pour détecter les avis potentiellement frauduleux ;
- **Affaires Étrangères** : *DiploIA* pour la traduction et la transcription automatisées, adaptés pour la diffusion restreinte ;
- **Intérieur** : *PAROLE* pour la transcription automatique d'auditions de mineurs victimes (déploiement national en cours) ;
- **Écologie** : *LIRAE* pour l'instruction automatisée de 4 000 dossiers environnementaux par an, la *Promptothèque* pour l'aide à l'usage des outils d'IA générative ;
- **Travail** : *ChatFT* et *MatchFT* chez France Travail pour améliorer l'appariement entre offres et demandeurs d'emploi, avec *Mistral AI* ;
- **Culture** : *ComparIA*, plateforme d'évaluation citoyenne des modèles de langage (220 000 participations) ;
- **Action publique** : utilisation d'un outil sur étagère fourni par l'entreprise française AlloBrain pour augmenter la plateforme *ServicePublic+* porté par la DITP et mieux prendre en compte des remontées des usagers sur les services publics.

3. Accompagner le déploiement de l'IA au sein de l'État dans un cadre de confiance

Tous les ministères ont intégré l'IA à leur feuille de route numérique.

Les feuilles de route "Numérique" des ministères ont été actualisées et enrichies en 2025 par l'intégration des enjeux de l'intelligence artificielle, notamment générative.

ALLiaNCE, l'incubateur IA de l'État, pleinement opérationnel.

Lancé pour accompagner et accélérer le déploiement de l'intelligence artificielle dans les administrations, ALLiaNCE constitue le cadre de confiance permettant d'accompagner les projets d'IA à fort impact pour les services publics. Cet incubateur accompagne le développement et l'accélération de solutions IA en s'appuyant sur les infrastructures interministérielles mutualisées. Au-delà de l'accompagnement projet, ALLiaNCE fédère l'écosystème de l'IA publique à travers des rencontres mensuelles qui favorisent le partage d'expérience entre administrations, évitent les doublons et renforcent la cohérence des initiatives, créant ainsi une véritable communauté de praticiens de l'IA au service de l'État.

En 2026, une méthode pérenne d'accompagnement alliant DITP / DINUM / DGAFF sera installée pour accompagner le déploiement de l'IA dans les ministères, en prenant en compte tous ses aspects organisationnels, techniques et sociaux.

Plus de 50 000 agents publics ont été formés ou sensibilisés à l'IA en 2025.

Le Campus du numérique public a déployé une offre complète de formation à l'IA en 2025, allant de la formation générique "Découvrir les IA génératives", à des formations spécifiques au prompting ou à certaines familles de métiers (ex : IA pour les RH), en passant par des challenges d'agents publics liés à des MOOC internationaux. En outre, les ministères ont développé des formations spécifiques, à l'instar du Cycle supérieur IA de l'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur (IHEMI), ouvert à l'interministériel. Au total, cela correspond à plus de 50 000 agents publics formés en 2025 :

- Plus de 47 000 à travers au moins une offre du Campus du numérique public ;
- Plus de 6 000 à travers des programmes développés par leurs ministères.

Des projets phares dans les ministères

Diffusion de l'IA dans l'Enseignement supérieur et la Recherche (ESR)

En matière de pédagogie et d'apprentissages, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a initié la massification des usages réflexifs et responsables de l'intelligence artificielle générative par les étudiants avec l'opérateur PIX (intégration d'un parcours apprenant et de ressources de formation sur l'IA dans le référentiel PIX). Pour la sensibilisation et la formation des enseignants et des enseignants-chercheurs, une action majeure a été initiée conjointement avec le ministère de l'éducation nationale avec P2IA Gestes Professionnels Enseignant dans le cadre de France 2030. Le déploiement effectif de ces actions est prévu courant 2026 et 2027.

En matière d'infrastructures, **le projet ILaaS** vise à mutualiser les ressources de calcul des établissements ESR afin de bâtir une architecture d'inférence distribuée. Ce projet de mutualisation et de structuration des communautés répond à un triple impératif : **l'efficacité de la dépense publique** en maximisant l'usage des matériels acquis par les établissements, la **sobriété environnementale** par le partage des ressources et la **souveraineté numérique** en maîtrisant les modèles et les données au sein des data centres des établissements. La perspective offerte par ce projet a suscité un réel engouement : **en un an, le nombre d'établissements partenaires⁸ est passé de 5 à 28**. Aujourd'hui, la fédération ILaaS propose plusieurs services d'IA (*RAGaRenn*, *Aristote*) construits par et pour la communauté ESR, s'appuyant sur cette infrastructure mutualisée.⁹

⁸Etablissements partenaires phase 1 : Universités de Lille, Reims Champagne-Ardenne, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Rennes, CentraleSupélec (Paris-Saclay). Nouveaux partenaires phase 2 : Universités de Nantes, d'Angers, de Lorraine, de Strasbourg, de Haute-Alsace, d'Orléans, de Tours, de la Polynésie Française, de Toulouse, d'Artois, Le Mans Université, Université Paris Cité, Université Côte d'Azur, Aix-Marseille Université, La Rochelle Université, Université Marie et Louis Pasteur, Université de Bourgogne Europe, Université de technologie de Compiègne, Université de Picardie Jules-Verne, CY Cergy Paris Université, Ecole Polytechnique, Ecole des hautes études en sciences sociales, AUNEGE.

⁹ Le fonds d'amorçage DGRI CoSIN a soutenu le projet ILaaS à hauteur de 1,75 M€ pour la création d'une communauté de fournisseurs et d'utilisateurs, le développement du logiciel de répartition de charge « Aristote Dispatcher », la mise en place d'un modèle conventionnel et économique robuste et le déploiement dans les data centres d'un ensemble de ressources GPU. Ce projet a également bénéficié d'une partie des financements des DemoES (France 2030).

L'IA fait déjà partie du quotidien de France Travail et permet aux agents de se recentrer sur leurs missions d'accompagnement humain.

ChatFT, assistant conversationnel interne, aide les collaborateurs dans toutes leurs productions écrites. Gain de temps significatif : jusqu'à 3 heures par semaine pour les utilisateurs expérimentés. Adoption : 50 000 des 55 000 salariés l'utilisent déjà en moins d'un an, avec une nouvelle fonctionnalité en test **ChatFT Ecoute** pour aller encore plus loin et permettre au conseiller d'améliorer encore sa qualité d'écoute lors des situations d'entretiens.

MatchFT réinvente la mise en relation entre offres, formations et candidats via une conversation guidée. Présélection plus rapide et pertinente, réduisant le délai de pourvoi des offres de 3,5 jours. Bénéfices pour les entreprises : des profils mieux ciblés et des délais de recrutement raccourcis. Avantages pour les chercheurs d'emploi : des opportunités plus justes, plus adaptées. Et surtout un gain de temps pour les agents, leur permettant de se concentrer sur l'essentiel la relation humaine.

QualifFT : une expérience vocale inclusive pour interagir avec les services de France Travail. Focus sur la déclaration des démarches pour le Contrat d'Engagement Jeune ou Réciproque. Intégration vocale dans l'application mobile pour simplifier l'enregistrement des démarches. Résultats : 87 % des démarches proposées par l'IA sont converties et enregistrées. 20 % des démarches créées grâce à l'IA, et cela progresse tous les jours avec une adoption croissante. Généralisation prévue en 2026 pour les publics jeunes, RSA et toutes les démarches.

Adoption par les acteurs de la santé

Le projet Alliance Santé IA a été soutenu à hauteur de 14,9 M€ par France 2030. Il a pour ambition de créer un hôpital pilote augmenté par l'IA, basé sur une infrastructure souveraine, évolutive et répliquable : il représente en cela une véritable innovation de rupture à même de supprimer des verrous structurels. Il est porté par un consortium composé du CHU de Montpellier en tant que chef de file, la startup Adlin ainsi que l'INRIA et le Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur (CINES) ; les deux deeptech françaises Ana et Numalis sont également associées à une partie des travaux tandis que le fournisseur de cloud souverain Scaleway est sous-traitant.

Un an après le Sommet de Paris, le Sommet pour l'impact de l'IA de New Delhi : porter la vision française d'une IA durable, inclusive et au service de l'intérêt général

L'AI Impact Summit sera organisé par l'Inde du 16 au 20 février à New Delhi, avec des sessions dédiées aux chefs d'Etats et de gouvernements les 18 et 19 février. Après les Sommets de Bletchley Park, de Séoul et de Paris, le Sommet pour l'impact sur l'IA se concentre sur les cas d'usages de l'IA au service de la société (les personnes, la planète et le progrès). Il vise également à amplifier la voix des pays du Sud, en veillant à ce que les progrès technologiques et les opportunités soient largement partagés, et non concentrés dans quelques régions.

Le Sommet s'articule autour d'un mantra (l'impact), de trois sutras (People, Planet, Progress) et de sept chakras, qui constituent les thématiques du Sommet : *human capital, inclusion, safe and trusted AI, resilience/sustainability, science, democratizing AI Resources, social good*. L'Inde, membre fondateur de la Coalition pour l'IA durable, a fait de la durabilité l'un des trois piliers structurants de cette prochaine édition. À ce titre, et en complément de sa participation à l'ensemble des groupes de travail thématiques, la France a co-présidé, aux côtés de l'Inde, le groupe de travail sur la résilience, l'innovation et l'efficacité de l'IA, l'un des sept groupes de travail déclinant, en particulier, le pilier « Pour la planète ».

Au Sommet de Delhi, la France portera à nouveau sa vision d'une intelligence artificielle durable, inclusive, au service de l'intérêt général et alignée avec nos valeurs démocratiques avec trois événements dédiés :

- Un événement sur la protection de l'enfance en ligne à l'ère de l'IA doit permettre de rappeler le contexte international, l'accélération technologique de l'IA, l'exposition accrue des enfants, et notre responsabilité collective de les protéger.
- Un événement de la Coalition pour l'IA durable en partenariat avec l'UNESCO sur la durabilité des modèles d'IA ;
 - o Un événement organisé par Current AI sur la diversité linguistique.

Ce sommet est une opportunité majeure pour transformer l'excellence technologique en opportunités commerciales et partenariats stratégiques. Un pavillon France permettra la mise en valeur de les entreprises françaises présentes en Inde.

- La Mission French Tech participera au Sommet avec une délégation de 12 entreprises lauréates de programmes French Tech Next40/120 et French Tech 2030, afin de valoriser leurs innovations en intelligence artificielle sur la scène internationale et de promouvoir la France comme une nation innovante, dotée d'un écosystème technologique propice à des collaborations renforcées.

L'IA, au cœur de la présidence française du G7 en 2026

Depuis le 1er janvier 2026, la France assure la présidence du G7, qui trouvera son point d'orgue lors du Sommet des chefs d'État et de gouvernement du G7 à Évian du 15 au 17 juin 2026. Cette présidence place la France au cœur de la définition des priorités de travail du groupe et de la coordination des échanges entre les pays membres tout au long de l'année.

Les ministres en charge du numérique des pays du G7 se réuniront à Paris le 29 mai 2026.

Dans la lignée du Sommet pour l'Action sur l'IA de février 2025 à Paris, la France souhaite renforcer la compréhension commune selon laquelle l'IA et le numérique offrent des opportunités de transformation pour l'ensemble de la société, mais génèrent aussi des défis importants. Les technologies émergentes – dont l'IA – sont cruciales pour notre compétitivité, notamment celle de nos PME, nos sociétés, notre avenir commun. L'IA laisse entrevoir de profonds changements dans nos sociétés, dans nos rapports au savoir, au travail, à l'information, à la culture et même au langage. De nouveaux risques émergent, nécessitant une réponse coordonnée et multilatérale pour à la fois en comprendre la nature et offrir des réponses politiques adaptées à la poursuite d'une innovation respectueuse des droits humains.

Pour 2026, la présidence française s'est donnée pour objectif d'approfondir notre dialogue numérique avec les pays du G7, en identifiant des axes de convergence possibles entre nos politiques numériques respectives et en renforçant les principes que nous portons et qui visent à protéger les droits humains des risques issus des usages et technologies numériques. La présidence du G7 constitue une opportunité unique de poursuivre cette ambition de convergence, malgré le contexte géopolitique difficile, en capitalisant en particulier sur la dynamique et les résultats du Sommet sur l'Action de l'IA de Paris en février 2025 qui a permis d'atteindre un consensus large sur les opportunités et défis de l'IA.

Dans ce cadre, les quatre thématiques principales de la filière numériques seront :

Garantir une IA sûre au service du bien commun

La présidence française sera l'occasion de travailler à **progresser de manière concrète sur la sécurité de l'IA**, alors que des risques importants existent tels que les risques de détournement de l'IA à des fins malveillantes ou les risques de cybersécurité. La France invitera ses partenaires du G7 à collaborer sur l'amélioration d'un outil visant à comparer les détecteurs de contenus générés par l'IA, afin d'encourager le partage d'expertise en la matière. Sur cet axe, l'enjeu sera également de **valoriser des projets portant une vision positive de l'IA**, par exemple dans le domaine de la détection des maladies, et de poursuivre des initiatives telles que le Processus d'Hiroshima lancé lors du G7 au Japon en 2023, pour une IA sûre, sécurisée, de confiance.

Accélérer la diffusion et l'innovation de l'IA dans l'économie

L'ambition de la présidence est de parvenir à une **approche commune entre pays du G7 sur ce qui constitue un système d'IA open source**. Cela permettra de favoriser la transparence, afin notamment que les entreprises, et particulièrement les PME, puissent se saisir plus largement des outils d'IA et profiter des opportunités associées. Une plateforme d'auto-évaluation des

compétences numériques et IA des PME, développée avec le ministère du Travail, aura aussi pour objectif de soutenir une diffusion accélérée de l'IA dans les PME.

Concilier résilience et durabilité dans le secteur numérique

Lors de la présidence française, des travaux visant à **concilier les enjeux de transition numérique et de transition environnementale**, et à identifier des bonnes pratiques et des mesures permettant d'évaluer et d'atténuer les impacts liés à la forte croissance des usages numériques, notamment ceux de l'IA générative, seront engagés. Les impacts sur lesquels il conviendra de travailler portent par exemple sur la consommation d'énergie, d'eau ou encore de métaux, l'alimentation des centres de données en énergie bas carbone, et soulignent l'importance de la mise en œuvre de stratégies coordonnées entre pays du G7.

Protéger les mineurs en ligne

La présidence française aura pour priorité d'aboutir à des **principes définissant un environnement numérique sûr pour les mineurs**, tels que :

- La nécessité de **paramètres protecteurs pour les mineurs** en matière de confidentialité, de sécurité et de réduction des risques d'addiction, d'atténuation des risques pour la santé physique et mentale des enfants ainsi que pour leur développement ;
- La mise en place de **mécanismes de contrôle de l'âge ou la promotion d'outils de contrôle parental ergonomiques**. Un plan d'action associé visera aussi à traduire ces principes en actions concrètes de coopération entre pays du G7, et une plate-forme scientifique d'évaluation des risques pour les mineurs en ligne sera également à l'étude pour soutenir une mise en œuvre effective et fondée sur la science de ces principes.

Annexe : Première promotion des lauréats des « Pionniers de l'IA »

Projet	Porteurs	Secteur d'application prioritaire des « Pionniers de l'IA »
AIDE2	CEA	Santé
ATTND AI	ZML	Architecture des modèles
BATMANE	ENTALPIC	Conception industrielle
BLEUROBOTICS	INRIA	Robotique industrielle
BRINK AI	BRINK THERAPEUTICS	Santé
DEFORM AI	COMPLIANCE ROBOTICS	Robotique
ECOSENTINEL	CESI	Agriculture et agroalimentaire
ESYNAPSE	E C H O	Santé
GAIIA	EGIS WATER AND MARTIME	Transition écologique et aménagement du territoire
	NUMERISK	
	VORTEX.IO	
GWAS 2	DARWEEN BIOSCIENCE	Transition écologique et aménagement du territoire
IMMUNEMIND	SURGE CARE	Santé
IO NN X	QUBIT PHARMACEUTICALS	Conception industrielle
	SORBONNE UNIVERSITE	Conception industrielle
K DEM	KARAVELA	Santé
MAGRITTE	RAIDIUM	Conception industrielle
MAPAI	ROSETTA OMICS	Santé
MOPTIMUS	BIOPTIMUS	Santé
NOESIS	ARLEQUIN	Sécurité
ORCHESTRO	CYBERUS AI (GOBANO)	Robotique industrielle
	NIMBLE ONE (NIO)	Robotique industrielle
RHIZOME LABS	NOBS CORP	Sécurité
P2IA	ARKANE	Cybersécurité
RNIA	BOTDESIGN	Santé
	UNICANCER	Santé
SENTI	LEAKMITED	Transition écologique et aménagement du territoire
XPPROCESS	XPDEEP	Production industrielle

